

**ANNEXE « B »  
PROFIL DU VENDEUR**

L'ANNEXE B CI-JOINTE EN FORMAT ÉLECTRONIQUE.

Le fournisseur doit indiquer (dans la case ci-dessous) le ou les procédé(s) d'impression pour lesquels il compte être préqualifié dans le cadre du présent arrangement en matière d'approvisionnement:

<b>PROCÉDÉ D'IMPRESSION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Offset – Feuille à feuille		
Offset – Web		
Numérique		
Braille		
Reprographie		
Reproduction		

**Le fournisseur doit remplir et soumettre avec sa soumission son Profil de vendeur pour chacun des procédés d'impression pour lequel il compte se préqualifier comme il est décrit en détail à l'annexe A, Énoncé des travaux.** Le Profil du vendeur doit comprendre les éléments suivants:

procédé d'impression;  
nom de l'entreprise;  
adresse de l'entreprise;  
méthodes de prise de contact;  
installations de production, méthodes de prise de contact et heures d'affaires;  
capacité de production:

- presses
- reliure
- Braille
- reprographie
- reproduction
- transfert de fichiers
- formats pour la reproduction
- services additionnels

Autorisation sécuritaire.

**1) Le fournisseur doit préciser le ou les procédé(s) d'impression pour lesquels il compte se préqualifier dans le cadre du présent arrangement en matière d'approvisionnement. Les**

fournisseurs ne seront pris en compte que pour les profils de vendeurs de procédés d'impression qu'ils ont rempli(s). Si le fournisseur possède plus d'une installation de production au Canada, il doit fournir une description de chacune des installations.

**2) Le fournisseur doit préciser le matériel et sa capacité pour chacun des procédés d'impression pour lesquels il compte se préqualifier.** Les renseignements demandés sur la capacité de production comprennent, mais non de façon limitative, les suivants: presses d'impression, matériel de reliure, matériel de reproduction, nombre d'unités, résolution monochrome ou en couleurs, vitesse de débit, taille du papier, capacité de finition, capacité d'entrée, capacités additionnelles de la machine, etc., conformément aux services requis à l'annexe A, Énoncé des travaux. **Le fournisseur doit fournir un profil de vendeur distinct pour chacun des procédés d'impression pour lequel il compte se préqualifier.**

**3) Le fournisseur doit avoir obtenu, avant l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement, les niveaux d'autorisation sécuritaire émis par la Division de la sécurité industrielle canadienne et internationale (DSICI), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).**

Le fournisseur doit soumettre avec sa proposition une attestation de son niveau d'autorisation sécuritaire actuel sous forme de documentation (lettre ou certificat) que lui a fournie la DSICI de TPSGC. Tous les renseignements fournis par le fournisseur seront vérifiés auprès de la DSICI de TPSGC.

Il y a deux niveaux d'autorisation sécuritaire, notamment:

Niveau 1: Personnel – Statut de fiabilité;  
 Autorisation de l'installation – Protégé B pour la sauvegarde des documents

Niveau 2: Personnel – Secret;  
 Autorisation de l'installation - Secret

Le fournisseur doit indiquer le niveau d'autorisation sécuritaire actuel de son entreprise et présenter une preuve à cet effet avec sa proposition.

Enquête de sécurité sur le personnel	Oui	Non	Sauvegarde de documents	Oui	Non	Autorisation sécuritaire de l'installation	Oui	Non
Cote de fiabilité			Protégé B			Protégé B		
Secret			Secret			Secret		

**PROCÉDÉ D'IMPRESSON:** \_\_\_\_\_

(c-à-d. Offset – Feuille à feuille ou offsett – Web ou numérique, ou Braille

ou reprographie ou reproduction)

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Méthodes de prise de contact: Doit remplir la rubrique Renseignements du fournisseur à la partie 6, article 5.2, Renseignements sur le fournisseur (pour chaque installation de production)

Installations de production, méthodes de prise de contact, et heures d'affaires:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Capacité de production**

**Impression**

Presses (modèle, etc.)	Nombre de presses	Nombre d'unités d'impression (couleurs imprimées en une fois)	Taille du papier (taille minimale et maximale imprimée)	Capacité recto-verso (la presse peut imprimer les deux côtés de la feuille en même temps)	Capacités additionnelles de la presse

### Reliure

Matériel (pliure, recto-verso, piqûre à cheval, etc.)	Nombre de machines	Taille du papier, taille de la reliure de livre	Nombre minimal et maximal des pages à :	Capacités additionnelles de la presse

### Braille:

Matériel (modèle, etc.)	Nombre de machines	Taille du papier, ou taille du livre relié	Nombre minimal ou maximal de pages par:	Capacités additionnelles de la machine


**Reprographie:**

Copie papier : Diskettes \_\_\_\_\_; DC \_\_\_\_\_; DVD \_\_\_\_\_

Types additionnels acceptés et considérations relatives au format.

---



---

DC ROM / Microfiche: \_\_\_\_\_

---

Copie papier: Taille minimal et maximale \_\_\_\_\_

Exigences relatives à la copie papier:

---



---

**Reproduction ou photocopie**

Matériel (modèle, etc.)	Nombre de machines	Taille du papier ou taille du livre relié	Nombre minimal et maximal de pages par:	Capacités additionnelles de la machine


**Services additionnels:** Type de services et de matériel que l'entreprise peut fournir à l'interne

---

---

---

---

---

---

---

---

**Logiciel:** La capacité de recevoir des fichiers, d'imprimer à partir de fichiers électroniques et de balayer et de transposer en divers formats et diverses applications:PDF, MS Office, Corel Office, Lotus Office, produits Adobe, Quark Express, etc.

---

---

---

---

---

**Niveau de sécurité:** Le fournisseur doit indiquer le niveau d'autorisation sécuritaire actuel de son entreprise et présenter une preuve à cet effet avec sa proposition.

Enquête de sécurité sur le personnel	Oui	Non	Sauvegarde de documents	Oui	Non	Autorisation sécuritaire de l'installation	Oui	Non
Cote de fiabilité			Protégé B			Protégé B		
Secret			Secret			Secret		